



Evry, le 31/08/2020

A Monsieur le Directeur académique des Services
Départementaux de l'Éducation nationale
de l'Essonne

Monsieur le Directeur Académique,

En application du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008 relatif aux règles d'organisation et de déroulement de la négociation dans le cadre d'une alerte sociale et préalable au dépôt d'un préavis de grève prévu aux articles L 133-2 et L 133-11 du code de l'éducation, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à déposer un préavis de grève pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 6 juillet 2021 pour les personnels de l'Éducation nationale exerçant dans le département de l'Essonne.

La FSU 91 envisage de recourir à la grève si les conditions suivantes n'étaient pas réunies :

- les matériels de protection (gel hydro-alcoolique, masques chirurgicaux ou FFP2) sont fournis en quantité suffisante pour les agent-e-s et les élèves. Ils sont adaptés à la situation de travail de chacun ;
- le nombre de points d'eau disponibles est en adéquation avec les effectifs accueillis et la doctrine sanitaire en vigueur ;
- le savon et les essuie-mains jetables sont disponibles en quantité suffisante.
- les locaux font l'objet d'une désinfection quotidienne répondant aux normes sanitaires en vigueur ;
- Pour les personnels à la santé fragile des propositions d'aménagement adapté à la situation de chacun sont faites et des masques FFP2 leur sont fournis ;
- l'avis des équipes pédagogiques sur la faisabilité ou les conditions d'accueil des élèves est pris en compte ;
- le CHS-CT départemental est systématiquement consulté et ses avis sont mis en œuvre strictement ;
- le CHS-CT départemental est régulièrement et systématiquement informé des cas touchant les personnels et les écoles ou établissements.
- les personnels reçoivent une information claire et précise concernant les obligations sanitaires et leurs droits.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de notre indéfectible attachement au service public d'éducation nationale

Pour le co-secrétariat la FSU 91: Jean-Claude Tessier